



Villaines

sous Malicorne



FestiLoir
Dimanche 24 Juillet 2022





SOMMAIRE 2

MOT DU MAIRE 3

VIE MUNICIPALE

Le Budget 2022.....	4
Recensement.....	4
Archivage.....	4
Cadre de Vie.....	4
La Voirie.....	5
Communication Partage.....	5
Travaux.....	6
Les Projets.....	7
CCAS.....	8

VIE COMMUNAUTAIRE

Mission locale.....	8
Maison de Santé.....	9
Argance.....	9

GRANDIR A VILLAINES

Ecole Le Marronnier.....	10
TEP.....	10
APE.....	11
ALSH.....	11
Le coin des Ados.....	11

VIE ÉCONOMIQUE

Entreprise NORAS.....	12/13
Joachim HERMANGE.....	13
ACAV.....	13

VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes.....	14
Union Sportive Villaines-Malicorne.....	14
Boules de fort.....	14
Pétanque Villainaise.....	15
Gym'vill.....	15
Harmonie Le Bailleul-Villaines.....	15
Génération Mouvement.....	16
Vill'Zen.....	16

UN ÉTÉ A VILLAINES

Fête Nationale.....	17
Soirées Estivales.....	17
FestiLoir.....	17

ENVIRONNEMENT

Atlas Biodiversité.....	18
Couvre-plat maison.....	18

VIE PAROISSIALE 18

ETAT CIVIL 18

INFOS PRATIQUES 19

LE MOT D'HISTOIRE 20



Partager un moment entre générations



"Le Scarabée" - classe des GS

Cette revue est la vôtre...

Si vous souhaitez publier un article dans la revue du 2^{ème} semestre 2021, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 22 octobre 2022 au service communication :

mairie.villainesmalicorne@wanadoo.fr

Directeur de publication : Laurent HUBERT - **Comité de rédaction** : Marie-Jo ROUAULT, Adrien BESSON, Jean-Marie CHALOIGNE, Christelle DOLBEAU, Christelle LEVILLAIN, Emilie PÉNY - **Photos** : Associations - **Charte graphique, Conception et impression** : HOMEGRAPHIK 07 71 10 30 67 - **Tirage** : 500 exemplaires sur du papier provenant de forêts gérées durablement - **Dépôt légal** : Juin 2022 - **Distribution** : Commune de Villaines-sous-Malicorne.



La ruralité n'est souvent décrite qu'à travers ses manques et ses faiblesses. Je veux ici en parler autrement, peut-être plus intimement.

D'abord, comme beaucoup d'entre nous, vivre à la campagne était pour moi un choix, concerté et partagé avec mon épouse. C'était une voie pour fonder une famille dans un univers qui m'était familier, rassurant et sécurisant. Ce cadre a permis à nos enfants de grandir tranquillement, de s'épanouir, sans les priver de quoi que ce soit au niveau de leur scolarité, bien au contraire, et de leur parcours en général. Et s'ils sont citadins aujourd'hui, je pense pouvoir dire qu'ils restent très attachés à ce climat apaisé de leur enfance. Evidemment, nous n'avons pas - et n'aurons jamais - les mêmes opportunités qu'en ville. Et cela impose souvent une «gymnastique automobile» aux parents qui souhaitent - et c'est important - offrir des activités sportives et culturelles à leurs enfants. Mais les enfants grandissent vite et on se prend quelquefois à regretter ces aller-retours... Nous avons pu, nous aussi, évoluer dans une atmosphère conviviale, où les relations sont facilitées, que ce soit dans le champ associatif ou dans la sphère privée.

Et à Villaines, nous avons en plus la chance de pouvoir offrir des services de base et même davantage. Les commerces, l'école et un accès aux soins en proximité font de notre commune un village agréable, où les premiers besoins sont couverts localement. Ce que nous avons aujourd'hui est une grande richesse, nous sommes d'ailleurs enviés. Nous n'aurons sans doute pas beaucoup plus... Sachons déjà conserver ce qui existe, c'est de notre responsabilité à tous.

Je ne me reconnais pas dans cette ritournelle plaintive et amère, je la trouve injuste. Je revendique donc une ruralité choisie, assumée et audacieuse. Et si je ne nie pas les difficultés, je place beaucoup d'espoirs dans notre avenir.

Certes, les questions sont nombreuses au premier rang desquelles je place l'agriculture.

Qui seront les agriculteurs de demain ? Les terres seront-elles toutes exploitées ? L'élevage tiendra-t-il encore une place importante ? Autant de réflexions et de chantiers à mener pour donner des perspectives au monde agricole mais aussi à nos concitoyens, soucieux de leur cadre de vie, de l'entretien du paysage et de l'environnement.

Nous allons accueillir une population nouvelle. Qui seront les nouveaux habitants ? Arriverons-nous à instaurer une communauté de vie et à garder une ambiance de village basée sur l'échange et la convivialité ? Nos associations sauront-elles attirer ces nouveaux habitants ? L'apport de population sera-t-il suffisamment dynamique pour que l'école puisse garder sa structure pédagogique actuelle ?

Il y a beaucoup d'incertitudes mais je pense sincèrement que la ruralité est une chance pour notre pays.

N'a-t-elle pas été un refuge pour certains qui souhaitent quitter la ville au moment du Covid ? Ne pourrait-on pas rééquilibrer les forces entre les métropoles écrasées par une démographie galopante et notre espace rural qui est encore en capacité d'accueillir des habitants ?

C'est tout le sens de notre action municipale. Non seulement nous pouvons accueillir de nouveaux habitants mais nous le devons. C'est indispensable pour le renforcement de nos fondamentaux que sont l'école, les commerces et l'offre de santé. C'est pourquoi nous engageons un nouveau lotissement. Après le succès des opérations de «La Galoisière» 2 et 3, les Grandes Forges viendront prolonger l'offre publique avec 14 lots en accession à la propriété et 10 logements locatifs, qui seront construits par Sarthe-Habitat. Les travaux de viabilisation vont démarrer à l'été. C'est un investissement important pour la commune car il nous faut ouvrir une nouvelle voie et surtout calibrer un nouveau réseau d'assainissement directement vers la station d'épuration. Mais cette prise de risques - c'en est une - repose sur une conviction forte, la confiance en notre potentiel et en notre attractivité.

Je vous invite, à votre tour, à devenir des ambassadeurs de la «ruralité positive» et de VILLAINES qui en est un exemple, parmi d'autres.

Bel été à tous !

Laurent HUBERT

Maire de Villaines-sous-Malicorne

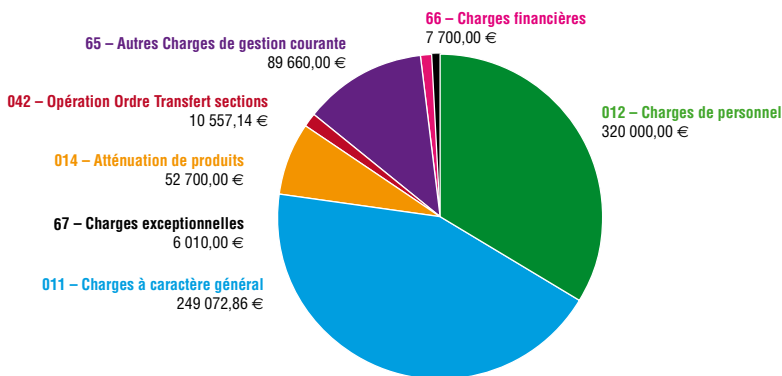




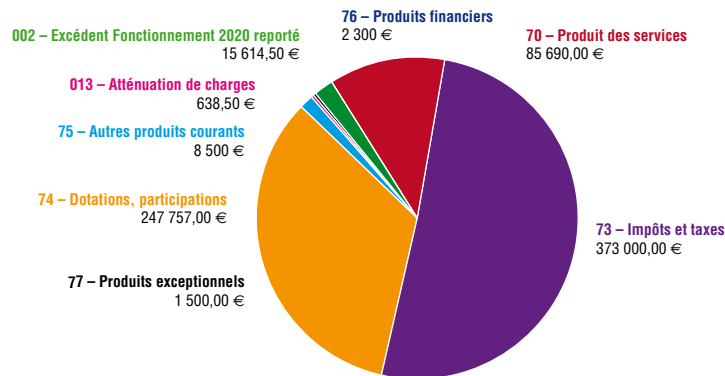
Le budget 2022

* Section de fonctionnement

Dépenses 735 000 €



Recettes 735 000 €



* Section d'investissement

Dépenses et recettes 1 641 070 €

Ont été budgétisées en investissement les dépenses suivantes :

- L'acquisition de deux terrains, des travaux à la mairie, à l'école (remplacement des sanitaires des primaires), à l'église et à la salle des fêtes (extraction arrière bar) ainsi que la reprise de concessions dans le cimetière.
- Les droits d'entrée Ségilog pour la mairie et eprimo pour l'école.
- Des plantations au stade, des extincteurs, du matériel technique, du mobilier et matériel à l'école (capteurs CO2), à la mairie, à la salle des fêtes et au square (aire de jeux) avec du mobilier urbain, un défibrillateur au stade, du matériel d'illuminations et de fleurissement.
- Participations aux charges des lotissements.

Recensement

Le recensement de la population, initialement prévu début 2021, s'est effectué du jeudi 20 janvier au samedi 19 février dernier.

Nous avons, non sans mal, recruté deux agents recenseurs qui ont bénéficié d'une formation spécifique auprès d'un superviseur agréé par l'INSEE. Sylvie COUBARD ou Pascale GESLOT se sont donc présentées à votre domicile, en respectant les directives sanitaires, avec une première distribution des documents dans vos boîtes aux lettres.

Parmi les 444 feuilles de logement distribuées, 61% des réponses se sont faites via internet contre 39% au format papier souvent en présence de l'agent recenseur.

Les chiffres pour Villaines : 2016 /1035 habitants et 2022 / 1036 habitants recensés par la procédure. Le chiffre affiné sera communiqué plus tard.

Ce recensement, effectué tous les 5 ans, confirme les prévisions statistiques établies chaque année par l'INSEE.



Archivage

Dans le cadre du réaménagement de la Mairie et pour faciliter le transfert des archives au 3^{ème} niveau, notre agent d'accueil procède au contrôle intégral de l'archivage soumis à l'avis de la responsable du service sarthois d'archives. Cette dernière emporte toutes les pièces de plus de cinquante ans pour conservation aux archives départementales.

Cadre de vie

L'entourage du Monument aux morts a été nettoyé et repeint. Du gravillon blanc remplace le sable et des bordures ont été installées.





■ La Voirie

Programme

Le programme de voirie 2022 sera relativement modeste compte-tenu de l'envolée du prix des enrobés et de l'augmentation du coût des travaux. La commission propose mais les réalisations dépendront du budget.

- Sur la Voie Communale (V.C.) n°10 entre la Cour et le virage du Hallay, il est prévu un rechargement pleine largeur en enrobé avec pose de bordures au niveau du parking de la Belle-Noë et création d'un regard pluvial au niveau de la traversée de route de la Courtière (travaux prévus en 2021)
- Sur la V.C. n°15 dite du Buisson, les plus grands trous seront rechargés en enrobé de manière ponctuelle.
- A l'angle des rues d'Anjou et du Douau, le trottoir sera repris en pleine largeur.

- Le Chemin Rural (C.R.) n°8 dit de la Saunerie fera l'objet d'une réfection complète.
- Sur la V.C. n°8 dite de Saint-Germain, une purge sera réalisée entre les C.R. n°32 et C.E. n°18.
- Sur la V.C. n°14 dite de Bonnefontaine, la réfection de l'enrobé, soulevé par les racines d'acacia, sera effectuée dans le virage de la Hautinière.
- Rabotage du dos d'âne d'enrobé devant l'avaloir au niveau du 19 rue Principale.
- Reprise des accotements de la V.C. n°7 du Bailleul.

Les fossés seront curés au niveau de ces différents chantiers. Il sera réalisé un fossé d'infiltration sur le C.R. n° 60 entre Bonnefontaine et la Roche-Simon.

■ Communication Partage

Une équipe de France 3 a réalisé un reportage à VILLAINES pour l'émission «Villages de la Sarthe»

Mercredi 2 février une équipe de la télévision France 3 a filmé le bourg de VILLAINES et ses commerces. Dans la série « **Villages de Sarthe** », l'épisode Villainais présenté le vendredi 4 février 2022, est toujours visible sur Youtube.



L'émission «C dans l'air» (France 5) s'intéresse à notre école

Lazslo GELABERT et David LEMARCHAND journalistes de l'émission « C dans l'air » de France 5 ont passé la journée de mardi 17 mai à VILLAINES pour réaliser un sujet sur la fermeture de classe prévue l'année prochaine. Ils ont suivi Adrien BESSON président de l'APE, échangé avec les commerçants concernant l'impact économique de la fermeture de classe. Ils ont aussi rencontré Marie-Jo ROUAULT en Mairie. Ce reportage, d'environ 4 mn, a été diffusé le mardi 07 juin lors de l'émission «C dans l'air».

«C'est l'occasion de parler du ressenti de la population sur la politique menée en zone rurale, en axant sur l'éducation» détaille le journaliste.



Panneau Pocket

L'application est très utilisée : actuellement 272 smartphones ou tablettes possèdent VILLAINES-SOUS-MALICORNE dans leurs favoris.

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 59 % des foyers de la commune.





■ Les Travaux

En ce début d'année, les travaux sont nombreux sur la commune. Initiés en 2021, trois chantiers se concrétisent en 2022.

Eglise

Les travaux de toiture ont commencé en avril et vont durer jusqu'en septembre.

Après la pose de l'échafaudage, les couvreurs rénovent les façades Nord et Est du clocher.

Le coût total des travaux est estimé à 121 606 € HT (hors architecte) subventionnés à hauteur de 83 185 € : soit 27 506 € par le Département en édifice culturel non protégé, 18 774 € par le Département dans le cadre du fond de relance et 36 905 € par la Région.

Les trois entreprises retenues sont :

Domaines	Entreprises	Montant HT
Lot échafaudage pose dépose	LV-TEC	28 491 €
Lot maçonnerie	PAVY	7 491 €
Lot couverture et charpente	LESURTEL	65 455 €

Mme RAMAT architecte du patrimoine assure le suivi de ces travaux.

Inévitablement, cela génère des contraintes pour la circulation autour de l'église et une déviation est en place. L'accès et le stationnement pour la pharmacie restent maintenus.

Pendant le temps des travaux de réfection de la couverture les cloches sont hors service.



Charpente du clocher



Les Grandes Forges

Ce lotissement comprendra 14 terrains en accès direct à la propriété et 2 îlots SARTHE-HABITAT de 6 et 4 logements pour la location.

Suite à l'appel d'offres, 3 entreprises ont été retenues :

Domaines	Entreprise retenue	Montant HT
Viabilisation des terrains	ELB TP	397 660 €
Raccordements des réseaux souples	TELELEC	123 911 €
Espaces verts	ID VERDE	44 775 €
	Coût total	566 346 €

Le début des travaux est prévu pour juillet 2022.

Le terrassement devrait se terminer fin septembre pour laisser place à la construction des 2 îlots SARTHE-HABITAT en vue d'une mise à disposition possible en mars 2024.

Il y avait lieu de prévoir le nom de la rue principale du lotissement des Grandes Forges, pour être opérationnel à la fin des travaux. Il a été retenu « rue du Volier ».



Mairie

Les travaux de réaménagement et isolation thermique de la Mairie ont pris du retard. Démarrés en mai, ils devraient s'achever en novembre.

Les travaux sont divisés en 8 lots :

N° des Lots	Domaines	Entreprise retenue	Montant HT
Lot 1	Démolitions et gros œuvre	TAVANO	41 356 €
Lot 2	Charpente et couverture	GENOT	24 325 €
Lot 3	Menuiseries	MDH	36 900 €
Lot 4	Plâtrerie	ROBERT	59 743 €
Lot 5	Peinture et sols	BOULFRAY	23 707 €
Lot 6	Plateforme élévatrice	ERMHES	19 190 €
Lot 7	Plomberie Chauffage	PASTEAU	27 654 €
Lot 8	Electricité	R-ELEC 72	22 679 €

Ces travaux sont suivis par le cabinet d'architectes PIX de LA FLÈCHE.

Vous pouvez retrouver les plans de ce projet de restructuration dans notre édition de décembre 2021.

Le planning prévisionnel des travaux devrait s'établir comme suit :

- Mai : Démolition du plafond de la salle de conseil et des cloisons de l'étage
- Juin : Aménagement des combles prévu pour les archives au 2^{ème} étage ; Réfection du plafond de la salle de conseil et travaux dans la même salle.
- Juillet : Déplacement des archives au 2^{ème} étage et aménagement de deux bureaux au 1^{er} étage.
- Septembre : Déménagement de l'accueil Mairie - Poste et du secrétariat de mairie dans la salle du conseil. Réfection de ces deux locaux.
- Novembre : Fin des travaux avec retour de la Poste et du secrétariat de Mairie dans les bureaux du rez de chaussée.

Du fait des travaux, le fonctionnement de la Mairie et de la Poste sera plus compliqué durant les mois à venir. L'accès, l'accueil et l'organisation administrative étant modifiés, ce sera une période difficile pour nos agents et il faudra être compréhensif.



■ Les Projets

Voie Verte

Le diagnostic biodiversité est en cours, l'étude technique va être réalisée en 2022 par les services du département et on peut s'attendre à un démarrage des travaux début 2023.

Une liaison entre la voie verte et le « Chêne au Diable » est à l'étude. Ce petit chemin fait l'objet d'une acquisition foncière en cours.



■ CCAS

"Les Copains de la Lune"

Le spectacle pour les aînés s'est déroulé le dimanche 5 décembre 2021.

76 personnes ont assisté à un récital de chansons françaises avec le groupe « **Les Copains de la Lune** » (Brassens, Brel etc). L'entrée était conditionnée par le Pass Sanitaire. Tout le monde est resté masqué et à distance. Les aînés sont repartis avec leur pâtisserie et une bouteille dans un petit sac.



Convention Présence Verte

Créée il y a 30 ans par la MSA, Groupama et Générations Mouvement, Présence Verte est une association qui propose la téléassistance aux seniors. Ouvert à tous les publics, ce dispositif est à l'écoute des abonnés 24h/24. La commune a fait le choix de signer une convention avec Présence Verte, via le CCAS. Les Villainais pourront bénéficier de la gratuité des frais d'installation et de la mise en service.



■ Mission locale



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Envie de faire une formation ? À la recherche d'un emploi ?

En venant à la Mission Locale, vous trouverez une équipe attentive à vos besoins et vos projets professionnels. L'objectif est, après un diagnostic, de trouver une solution adaptée à chaque situation en proposant un accompagnement global : orientation, formation, emploi, santé, logement, budget...

Située à La Flèche, la Mission Locale Sarthe et Loir intervient en Sud Sarthe.

À la Mission Locale vous rencontrerez un(e) conseiller(ère) qui vous accompagnera tout au long de votre parcours et vous guidera dans vos démarches. Vous pourrez participer à des ateliers (CV, lettre de motivation, gestion budget, accès à un logement, atelier sportif...), des simulations d'entretien de recrutement, des visites d'entreprises, faire des stages, rencontrer des employeurs, avoir accès à des offres d'emploi...

Pour bénéficier d'un accompagnement à la Mission Locale vous devez simplement avoir entre 16 et 25 ans et ne plus être scolarisé.

La Mission Locale Sarthe et Loir : du lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h (fermée le jeudi am).

La Flèche : 02.43.45.23.08 / lafleche@ml-sarthe-loir.fr

Nos réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/MLSartheetLoir>

Instagram : <https://www.instagram.com/missionlocalesartheetloir/>

YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCYAhMgQ5-SloKjfbPTu5u7g>

Site internet : www.ml-sarthe-loir.fr



■ Maison de Santé



Notre maison de santé a atteint sa vitesse de croisière avec 2 médecins et un remplaçant, 2 infirmières et une remplaçante, une ostéopathe et une secrétaire présente tous les matins. (*horaires et téléphones en page 19*)

■ ARGANCE Programmes d'actions 2021-2030

L'Argance est un affluent en rive droite du Loir qui prend sa source à VILLAINES et qui conflue à DURTAL. Son réseau hydrographique se compose d'un cours principal d'environ 20 km et d'une dizaine d'affluents d'environ 30 km au total.

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) la Communauté de Communes du Pays Fléchois mène des actions pour protéger et restaurer les cours d'eau, les zones humides et leurs écosystèmes. Un programme d'actions (sur le long terme) financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région des Pays de la Loire, est mis en œuvre sur le bassin versant de l'Argance dans l'intérêt général. Ces actions, phasées sur plusieurs années, visent à atteindre le bon état écologique fixé par la Directive cadre européenne sur l'eau : restauration de l'hydromorphologie pour favoriser la faune et la flore tout en filtrant l'eau naturellement, retrouver des écoulements diversifiés et une meilleure oxygénation de l'eau etc...

Cette année encore la préfecture a placé le bassin de l'Argance en vigilance sécheresse.

Actuellement, le seuil de vigilance est atteint sur le bassin versant de l'Argance. Il est demandé à chacun de maintenir l'attention aux économies d'eau et de réduire autant que possible tous les usages accessoires de l'eau : lavage des véhicules, remplissage des piscines, arrosage des gazons et espaces verts...

Des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau sur ce bassin pourront être prises ultérieurement, selon l'évolution de la situation hydrologique. Informations complètes sur le site de l'Etat en Sarthe : <http://www.sarthe.gouv.fr/la-gestion-de-l-eau-en-sarthe-en-periode-de-a1717.html>

L'eau est un problème majeur pour les années à venir, en prendre soin est une question de bon sens.





■ Ecole "Le Marronnier"

Après la crise du COVID, l'école a repris ses activités et ses projets ainsi que les sorties et spectacles. Les TPS/PS/MS sont allés à la ferme pédagogique de MANSIGNÉ où ils ont pique-niqué.

Le jardin partagé de l'école a été réaménagé en carrés par les élèves avant de faire semis et plantations.

Le CPIE est intervenu, de la maternelle au CE1, pour sensibiliser les enfants à la découverte des milieux naturels et de leurs habitants.

Les grandes sections et CE1 ont fait une sortie nature dans le bois du Chêne au Diable. Ils ont pu découvrir le milieu forestier, sa faune et sa flore ainsi que l'histoire locale grâce à Daniel GUÉRINET.

Ces deux classes ont participé à deux autres sorties avec l'intervention du CPIE : découverte du milieu de vie dans le village le jeudi 12 mai puis au lac de la Monnerie le jeudi 16 juin.

Dans le cadre d'activités pédagogiques sur la gestion et la consommation de l'eau, les CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pu découvrir, lors d'une visite guidée par Daniel GUÉRINET, la station d'épuration de la commune de VILLAINES SOUS MALICORNE.

Vendredi 13 mai avec l'aide du CPIE, les CM1/CM2 ont effectué une démarche de sciences participatives en recensant les différentes espèces animales et végétales dans le cadre du projet « Atlas de la biodiversité communale ».

Jeudi 30 juin, ces deux classes se sont rendues au Mans pour un rallye patrimoine dans la cité Plantagenêt le matin, complété d'une visite du musée de Tessé l'après-midi.

Les activités aquatiques (piscine et voile), qui n'avaient pas eu lieu en 2020 et 2021, ont pu reprendre.

Profitant de cette normalisation, la fête de l'école aura enfin pu avoir lieu le samedi 25 juin.

L'équipe enseignante de l'école



■ TEP

Après un début d'année très perturbé par le Covid qui a entraîné de nombreuses absences, le Pass éducatif a aujourd'hui repris son rythme de croisière.

Les activités de la 4^{ème} période ont débuté mardi 10 mai pour se terminer mardi 5 juillet 2022 :

« Bien Vivre » pour la classe de MS-GS

« Communic-Action » un parcours autour des différents modes de communication proposé par une enseignante de Cré sur Loir pour les GS-CP

« Sports d'adresse » pour les CE1

« Multimédia » pour les CE2-CM1

« Journalisme » avec la participation de Radio Prévert pour les CM1-CM2





■ APE

Cette année scolaire a été remplie de plusieurs projets à l'initiative de l'association des parents d'élèves. Après les traditionnelles brioches, nous avons effectué une vente de sapins de Noël.

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis à l'association d'organiser la soirée de l'école néanmoins nous avons pu proposer une soirée Burger, en collaboration avec le restaurant la Belle Epoque, accompagnée d'une tombola.

Fin Avril nous avons pu vendre des saucissons et des plants : opération qui a amené beaucoup de retours positifs. Nous espérons pouvoir relancer cette action l'année prochaine sous un autre format. Un loto en ligne a été organisé le 8 mai.

En ce qui concerne la fin d'année, en plus d'aider l'équipe enseignante dans l'organisation de la fête de l'école du 25 juin, nous avons proposé un pique-nique géant avec barbecue à disposition. Des jeux étaient à disposition des petits et des plus grands pour profiter de la fin de journée. Quelques surprises étaient également au rendez-vous.

Le bureau tenait à remercier très chaleureusement tous les parents d'élèves et tous les habitants de VILLAINES pour leur participation au cours de l'année dans les projets de l'APE.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle année pleine de projets, en commençant par un petit déjeuner offert aux enfants et aux parents le jour de la rentrée.



■ ALSH

De plus en plus d'enfants s'inscrivent à l'Accueil de Loisirs de BOUSSE les mercredis et aux petites vacances. L'été, les enfants sont accueillis à l'école de VILLAINES. Les activités du début d'année étaient orientées autour des Pokémons, les 5 sens, les légos ou encore la ferme avec une sortie à OIZÉ. Pendant les vacances de février, les J.O d'hiver ont rythmé la semaine et l'EGYPTE aux vacances de printemps, avec fouilles archéologiques au lac, visite d'une galerie égyptienne au MANS et balade sur le Nil (enfin avec le Sablésien...).

Les thèmes des mois de mai et juin étaient «Rock-Star et Garden Party» avec des sorties au Lac de la Monnerie, des activités manuelles, musicales et de plein air.

Cet été, le thème du voyage sera à l'honneur pour faire passer de belles vacances aux enfants.

N'hésitez pas à vous inscrire et nous rejoindre pour vivre de belles aventures !

Informations et programmes disponibles sur www.paysflechois.fr

Pour tous renseignements : alshboussevillaines@cc-paysflechois.fr ou 06.37.71.46.47

Emilie GUILVARD Directrice ALSH Villaines/Bousse
Service Enfance et Loisirs Communauté de Communes du Pays Fléchois et Ville de la Flèche



■ Le Coin des Ados

• Club Ados

Un petit groupe d'ados de VILLAINES fréquente les activités du secteur jeunesse lors des périodes de petites vacances.

• Découverte des métiers manuels par la transmission

L'association «L'outil en main» du Pays Fléchois fait découvrir à des jeunes de 10 à 15 ans des métiers manuels dans de vrais ateliers guidés par des professionnels à la retraite qui souhaitent partager leurs savoir-faire et leurs passions. Ils sont dotés de matériel professionnel, ainsi les jeunes s'initient à différents métiers dans des conditions réelles. Ils peuvent découvrir un talent voire une vraie vocation. Pour chaque secteur professionnel, l'association propose un encadrant par ado : il peut ainsi découvrir l'activité à son rythme sur 2 séances qui ont lieu les mercredis après-midi durant les périodes scolaires. Les bénévoles de «L'outil en main» oeuvrent pour la transmission. Ils ont besoin et recrutent des professionnels retraités. N'hésitez pas à les contacter.





■ NORAS, une maroquinerie haut de gamme à VILLAINES

Installée récemment dans la zone de la Bertraie, la maroquinerie haut de gamme NORAS est le résultat d'une histoire familiale.

Créée en 1960 par Michel NORAS, la Société s'installe au «Noyau» sur la commune de VALLON SUR GÉE. Il œuvre seul jusqu'en 1984, année durant laquelle son fils Frédéric le rejoint, suivi de son autre fils Hervé en 1987 puis de Nelly, l'épouse de Frédéric, en 1988.



Tous travaillent au «Noyau». En 1991, l'entreprise recrute son premier salarié hors du cadre familial. En 1996, au départ à la retraite de Michel NORAS, son fils Frédéric prend la gérance de l'entreprise et lance la construction de la maroquinerie actuelle installée à MAIGNÉ. A cette époque, l'entreprise compte 13 salariés dont M. LAFORÊT (actuellement Responsable de Production sur le site de VILLAINES). Frédéric et Nelly NORAS développent largement l'entreprise qui se ramifie en deux filières : l'entreprise NORAS (110 salariés) et les CUIRS de la GEE (30 salariés). L'activité s'accroît jusqu'en juin 2021, date de départ du couple NORAS.

M. DU RÉAU se porte alors acquéreur des sociétés en ayant pour objectif de perpétuer l'histoire de l'entreprise. Il a vu en celle-ci une âme au travers des discussions avec M. et Mme NORAS, convaincus de leur modèle social et environnemental. Cela s'est confirmé quand il a rencontré les équipes.

Comme l'explique M. LAFORÊT, «notre activité de maroquinerie se pratique avec très peu de machines. Chaque artisan fabrique son article de A à Z. Il est à son établi et exerce les savoir-faire enseignés par les artisans plus expérimentés.» Au-delà de cette transmission, c'est aussi le bien-être de l'artisan qui est recherché : «on fait du bon travail quand on est bien au travail». Avoir de la considération pour les salariés, prendre le temps d'échanger et d'établir une confiance réciproque sont des priorités pour l'équipe dirigeante.

«Fort de ces savoir-faire et de ces valeurs, NORAS peut aujourd'hui

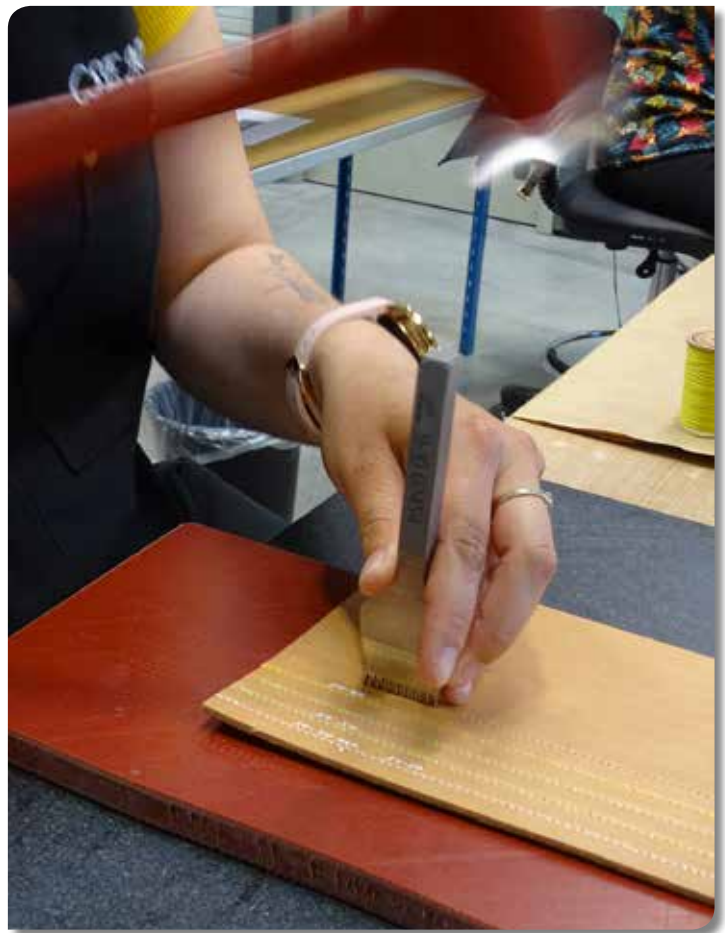
s'implanter sereinement à VILLAINES. Les tuteurs et formateurs ont entre 10 et 20 ans d'ancienneté et cette expérience de nos encadrants nous rassure pleinement dans la transmission de nos savoir-faire ».

Pourquoi VILLAINES ?

«Nous souhaitons rester proches de MAIGNÉ, sans trop, pour ne pas capter le même bassin d'emploi. Nous voulions aussi un site avoisinant les lieux de vie de nos artisans. A VILLAINES, l'emplacement était intéressant avec un secteur de recrutement proche de LA FLÛCHE.

Nous sommes très contents d'arriver sur VILLAINES. Avec une activité très artisanale, nous venons chercher la tranquillité et nous voulons nous inscrire dans le paysage. S'installer à la campagne signifie aussi apporter une dynamique à la ruralité. Cela a été une vraie raison de notre choix. En résumé un ancrage local voulu et au calme hors des grandes zones industrielles, dans le respect de l'humain et de l'environnement ».

L'entreprise NORAS a lancé sa première formation en janvier 2022, ce qui s'est traduit par une vingtaine de CDI fin mars. « Nous n'avons pour l'instant aucun problème de recrutement, voire même une liste d'attente à gérer pour les mois à venir. Actuellement, une 2^{ème} session de formation de 16 personnes est en cours et nous continuerons sur un rythme de 3 sessions par an de même taille (janvier, avril, septembre). L'objectif est de recruter 250 artisans à terme. Avec le potentiel d'emploi que nous allons créer, nous espérons que cela se traduira par l'installation de nouvelles familles à VILLAINES.





L'atelier des artisans.

Afin de pouvoir accueillir tous ces artisans, nous étudions un projet de construction d'une maroquinerie qui pourrait voir le jour en 2025. Pour faire ce métier, il faut aimer travailler avec ses mains, il faut aimer travailler le cuir, cette matière noble et vivante. Il faut aussi partager l'esprit de l'entreprise.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre dans cette belle aventure, vous pouvez transmettre vos candidatures au Pôle Emploi de LA FLÈCHE, qui se chargera de vous inscrire à une prochaine information collective »

La Direction NORAS

■ Joachim HERMANGE - Electricien

Après une formation en électricité (BEP et Bac Pro) Joachim HERMANGE démarre en 2005 à l'Etoile Routière à LA FLÈCHE en tant que manutentionnaire puis chef d'équipe durant 8 ans jusqu'en octobre 2016. Il quitte cette entreprise et entre chez SCOPELEC à COULAINES, spécialisée dans l'installation des compteurs Linky. D'abord poseur puis chef d'équipe, il devient conducteur de travaux durant 3 ans jusqu'à une rupture conventionnelle due à une cessation d'activité de cette entreprise. Il s'inscrit alors comme demandeur d'emploi et décide de s'installer en septembre 2021.

Il propose ses services en électricité générale rénovation ou neuf, mais aussi motorisation de portails, visiophones, interphones, digicodes ainsi qu'antennes TV, paraboles, télécommunications, internet et un peu de domotique. Il peut aussi installer des systèmes d'alarme. Ses agréments sont en cours et il pense à l'avenir proposer des bornes électriques pour les voitures. Il peut intervenir dans un rayon de 30 km.



Contact : 07 87 22 72 40

■ ACAV



Remise du chèque aux soignantes

L'année 2021, s'est terminée avec une animation Noël assez festive, en compagnie de l'APÉ et de l'Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES. Nous avons eu la visite du Père Noël pour le tirage au sort de la tombola des commerçants et la remise de la cagnotte blanche (réalisée durant le confinement) à l'équipe médicale de la maison de santé ainsi qu'à la pharmacie. Encore MERCI à tous, pour ELLES.

En ce début d'année 2022, l'ACAV a décidé d'organiser une nouvelle soirée "repas HIVER" en mars. Merci aux personnes y ayant participé.

Nous souhaitons également la bienvenue à Joachim HERMANGE nouvel artisan électricien qui vient de rejoindre notre association.

La "Fête de la Musique" a eu lieu le vendredi 24 juin avec au menu entrecôte/frites, en présence de l'Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES et d'un DJ pour poursuivre la soirée.

N'oublions pas, VILLAINES doit rester dynamique et agréable à vivre, alors aidez-nous à le réaliser !

M. BROTHIER, Président ACAV



Comité des Fêtes



Nous avons pu réaliser un loto en distanciel le dimanche 20 mars avec 300 participants pour 295 connexions ; ce loto dégagant un bénéfice de 1 543 €.

La chasse aux œufs du lundi de Pâques rassemblait une trentaine d'enfants près de la salle des fêtes, bien heureux de marquer l'évènement après deux années d'interruption.

C'est avec plaisir qu'une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour le rallye pédestre du 1^{er} mai sous un beau soleil printanier. Nous avons pu faire 12 équipes qui ont découvert un parcours d'environ 9 km aux alentours de VILLAINES. Ce parcours était agrémenté de différents jeux : pétanque revisitée, lancer de savates, jeu de bouchons...

Le Bureau du CDF

CONTACT

Sonia SEGRETAIN 06 21 07 05 51

Union Sportive VILLAINES-MALICORNE

La fin de saison s'amorce tranquillement aussi bien chez les jeunes que chez les seniors.

Au moment où cet article est écrit, l'équipe fanion est toujours dans les 3 premiers au classement dans le championnat de 2^{ème} Division. L'équipe B a plus de difficultés dans son groupe de 3^{ème} Division où la descente au niveau inférieur semble inéluctable. L'équipe C, dernière depuis le début du championnat de 4^{ème} Division, a quant à elle bien progressé car les défaites sont concédées avec des scores moins larges. Le club félicite tous ces joueurs qui ont gardé la même assiduité malgré les résultats très négatifs.

Le Mercredi 27 Avril, la commune de VILLAINES a eu, par l'intermédiaire de l'USVM, l'honneur de recevoir les demies-finales du QUIZZ du Mouvement Sportif organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif. Une chance de mettre en valeur notre territoire et notre club.

Des nouvelles du Groupement Val de Sarthe :

Le GVS a fêté sa double labellisation (jeunes et féminines) au stade de VILLAINES le samedi 7 mai dernier. Une occasion supplémentaire de mettre en avant le travail de qualité réalisé au sein du Groupement ; des récompenses ont été remises par le Président du District en présence des élus des communes du Groupement.

CONTACT

Florent BARBIER 06 85 30 53 10

<https://usvillaines.footeo.com> / facebook : US Villaines Malicorne



Boule de fort (L'Egalité)

Chers amis Sociétaires

Élu nouveau Président de la Société boule de fort l'Egalité à l'Aubinière depuis le 11 mars 2022, je succède à Philippe STIRN.

Je voudrais avoir une pensée pour notre ami M. Germain LABÉ qui nous a quitté au printemps et qui s'était toujours beaucoup investi dans ce jeu.

Après deux années difficiles, je vous annonce la réouverture des activités de la boule de fort de l'Egalité à l'Aubinière pour les passionnés, ainsi

que la reprise des jeux de cartes.

Les soirées conviviales « Salades aux patates » ont repris depuis le 10 février dernier.

Elles auront toujours lieu le 2^{ème} jeudi de chaque mois (sauf les mois d'été) pour le plaisir de tous. N'hésitez pas à vous y inscrire.

Très cordialement avec l'impatience de vous retrouver,

LE PRÉSIDENT : Dominique JEAN



■ Pétanque Villainaise

L'association de la Pétanque Villainaise est composée de 14 membres élus à l'issue de la dernière Assemblée Générale.

Président : LEGUI Michel

Vice-Président :CHANTELOUP Bernard

Trésorier : DUVAL Jean-Claude

Trésorier adjoint : JUBAULT Jean-Luc

Secrétaire : BODEREAU Laurent

Secrétaire adjoint : SUET Jean-Daniel

Membres : BAULIN Michel, GEORGET Jean-Claude, TRUDELLE Jean-Claude, LUSSON Bernadette, PORCHER Reynald, FERRE Jean-Claude, LANGEVIN Jean-Claude, BLOT Bernard.

90 à 100 adhérents (es) composent l'association.



Assemblée Générale

Les entraînements ont lieu les mardis après-midi de 14h à 18h environ.

Plusieurs concours ouverts à tous sont programmés dans l'année (*voir calendrier des fêtes*) ainsi que 2 concours internes pour les adhérents (es).

L'association a aussi organisé une journée « cochon grillé » le 12 juin 2022 et prévoit une sortie en fin d'année.

Les personnes intéressées par notre association sportive « pétanque » peuvent se présenter les mardis après-midi.

CONTACT

M. LEGUI 06 01 96 78 03

■ Gym' Vill

Pour clôturer cette année d'activité, Gym' Vill organisera son pique-nique le 4 juillet.

La Gym et la Zumba reprendront le 12 septembre, nous vous y attendons nombreux et nombreuses à la salle des fêtes le lundi de 20h à 21h pour la Gym et de 21h à 22h pour la Zumba.

CONTACT

Mme FLORENT : 02 44 54 50 81

■ Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES

Les musiciens de L'Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES ont terminé l'année 2021 en compagnie du Père Noël, lors des manifestations organisées sur les communes du BAILLEUL et de VILLAINES.

Le début d'année 2022, a encore une fois été ralenti par la pandémie, mais après un mois de grande patience, les répétitions ont repris préparant ainsi le concert du samedi 21 mai.

Ce concert a été l'occasion d'accueillir les enfants de l'orchestre à l'école, dispositif installé depuis septembre 2021 à l'école du BAILLEUL.

L'orchestre à l'école, est avant tout un projet d'école. Il accueille tous les élèves d'une classe, quels que soient leurs niveaux, leurs comportements, inscrits ou

non dans un établissement d'enseignement de musique. Au cours de ce projet, les cours sont dispensés par des professeurs de musique professionnels.

L'objectif principal est de faire découvrir l'activité musicale à tous et en toute gratuité. Il permet aux enfants, de développer de nombreuses compétences : concentration, dextérité, créativité, écoute des autres, entraide etc. Ces projets ont souvent de nombreux effets positifs sur le comportement des enfants mais aussi sur leurs résultats scolaires.

Partager un moment musical avec les élèves de l'orchestre à l'école, était pour nous une évidence. Notre concert en était le moment approprié. Les enfants ont présenté deux pièces travaillées tout au long de l'année.



CONTACT

Katia VIOT présidente : 06 31 50 28 91



■ Générations Mouvement

Cette année 2022 reste encore très impactée par la pandémie. C'est seulement le 16 février que nous avons pu nous retrouver en présentiel dans la salle des fêtes avec les possibilités de jeux ainsi que l'organisation d'une permanence pour les adhésions.

Le 16 mars une rencontre concours belote a rassemblé 68 participants venant de divers horizons des Pays Malicornais mais aussi Suzerains...

Le 23 mars a permis de réunir 78 adhérents pour l'Assemblée Générale (celle de 2021 n'avait pu avoir lieu) se clôturant par un plateau repas. A ce jour, 96 adhérents sont inscrits ainsi que 4 sympathisants. Le Conseil d'administration élu s'est étoffé. Annick RAVENEAU et Guy POQUET, démissionnaires ont été remplacés par Chantal et Didier DESPIERRES, Annick et Edouard JACQUES, Yvette LEGENDRE et Marie-France SEPRE. Afin de permettre une meilleure répartition des tâches au sein des foyers représentés dans ce CA, Jean-Pierre TOUCHARD a été remplacé par Didier DESPIERRES.

Le 06 avril nous accueillions l'AG Générations Mouvement Pays Malicornais suivi d'un plateau repas. 146 personnes ont partagé ce moment convivial suivi d'un divertissement avec musique et danse.

Le 28 avril la randonnée pédestre Pays Malicornais a eu lieu sur la commune de VILLAINES avec un verre de l'amitié à son issue. Suite à la demande d'une dizaine d'adhérents, un parcours petite distance de 6 km a été proposé en plus des parcours habituels.

Le groupe de randonneurs cyclistes reste ouvert à tous, avec ou sans assistance électrique. Un circuit organisé par la Fédération a eu lieu le 10 juin avec départ de MALICORNE passant par VILLAINES (32 km le matin pique-nique à ASNIÈRES puis retour 22 km).

Compte-tenu du risque encore important de contagion COVID et du désistement de la plupart des danseurs Villainais, le bal du 25 mai n'a pas été maintenu.

Le samedi 1^{er} octobre un spectacle de variétés françaises (Gaël HOULBERT) sera organisé à la salle des fêtes.



randonnée pédestre

CONTACT

Fabienne TOUCHARD 06 88 60 59 76



■ Vill' Zen

Osez prendre du temps pour vous !

- Améliorez ou entretenez votre mieux-être : la pratique du yoga vous y aidera.

Venez nous rejoindre les jeudis soir à la salle des fêtes rue de Bonne Fontaine.

Notre instructrice Annie-Claude DUPUY vous fera découvrir ou vous perfectionnera aux différentes postures de respiration et exercices qui vous aideront à maintenir souplesse, sérénité, tonicité et relaxation.

L'Association Vill'Zen est là pour ça !

Vous choisissez votre horaire, entre nos deux séances :

- soit de 18h à 19h30 soit de 19h30 à 21h00

Pour votre règlement, qu'il soit partiel ou total, nous acceptons en plus des règlements classiques, les chèques vacances ainsi que les coupons sports de l'ANCV.

La reprise des activités est prévue le jeudi 15 septembre 2022.

La saison 2022 -2023 !

L'adhésion est de 11 € à laquelle s'ajoute la cotisation aux activités

- à l'année, du 15 sept. 2022 au 29 juin 2023 : 130 € (ou 3 x 47 €)
- au trimestre, du 15 sept. au 08 déc. 2022, du 15 déc. au 30 mars 2023 et du 06 avril au 29 juin 2023 : 55 €

(La rédaction du présent article étant réalisée avant la tenue de notre assemblée générale de juin 2022, certaines informations concernant les horaires ou les tarifs peuvent être sujettes à modifications, nous vous en présentons toutes nos excuses).

CONTACT

Annie CLAUDE 02 43 45 53 11
e-mail : association.villzen@yahoo.fr



Marche en Yoga Egyptien



■ Fête Nationale le 9 juillet



■ FestiLoir - Dimanche 24 juillet

Créé en 2004, FestiLoir, festival gratuit, se balade de place en place à travers le Pays Vallée du Loir. Pendant une semaine de fin juillet à début août, l'art et la culture viennent à la rencontre des habitants du territoire et des touristes en vacances. VILLAINES accueillera FestiLoir et le groupe MUDDY GURDY le dimanche 24 juillet.

- 18h 30 Visite découverte avec le Pays d'Art et d'Histoire. Rendez-vous devant l'église.
- 19h 30 Venez pique-niquer en famille ou entre amis. Restauration sur place avec nos commerçants.
- 20h 30 Concert Blues MUDDY GURDY

MUDDY GURDY invente une autre perception du blues. Après un premier album plébiscité par la presse outre Atlantique et européenne, ce trio revient sur le devant de la scène avec son nouvel album enregistré dans les volcans d'Auvergne avec des invités issus des musiques traditionnelles. Sur scène, MUDDY GURDY continue le voyage, à la recherche d'une musique entre la terre et l'éther, qui fait taper du pied et allume des étoiles dans la tête. Cette musique est pour tout le monde, elle pourrait faire le tour du monde.

■ Soirées Estivales

Cette année, les mesures sanitaires nous permettent de prévoir un programme plus complet.

Le mardi de 19h à 21h

Rendez-vous à la salle des fêtes

12 juillet : Randonnée pédestre autour de VILLAINES animée par Daniel GUÉRINET

19 juillet : Canoë, kayak à LA FLÈCHE. Départ de la base nautique vers le moulin de La Bruère et sa nouvelle roue. Retour par le Bourdigal.

Prévoir le pique-nique, possibilité de barbecue sur place. Pensez aux casquettes et vieilles baskets fermées allant dans l'eau.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés de 14 à 18 ans.

Rendez-vous à 18h30 à la salle des fêtes ou à 19h à la base nautique.

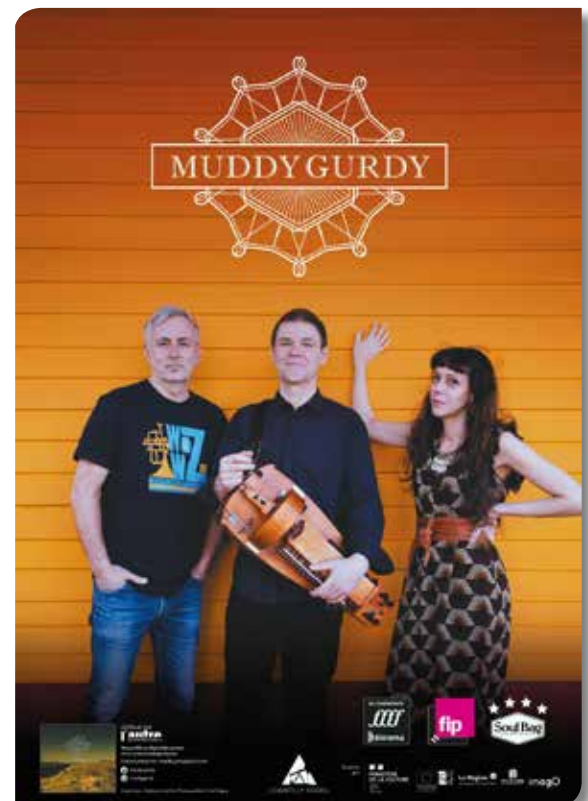
26 juillet : soirée «chauves-souris» précédée d'un pique-nique partagé à partir de 19h. Animation François CUDENNEC

02 Août : Pique-nique à partir de 19h et jeux en famille (Molky, pétanque...) au stade.

09 août : Soirée «Astronomie» avec les «Fous de nature» et leurs télescopes de 20h30 à minuit.

Inscriptions en Mairie : 02 43 48 03 03

Gratuit et ouvert à tous.





■ Atlas biodiversité

La Communauté de Communes du Pays Fléchois participe à l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité confié au centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) dont le but est de recenser un grand nombre d'espèces animales et végétales mais aussi de sensibiliser les habitants aux problèmes de la nature pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques. Pour cela, un défi nature était organisé le 21 mai dans la partie sud-ouest de la commune de VILLAINES. Une douzaine de passionnés, petits et grands, ont pu découvrir les oiseaux, les habitants de la mare et les végétaux sur la propriété de M et Mme BRETEAU que nous remercions vivement pour leur accueil.

Une demie journée pédagogique a aussi eu lieu en mai pour les CM2 de l'école sur le site des Grandes Forges.

D'autres défis biodiversité ont été réalisés sur les communes voisines. Un site national « www.inaturalist.org » a été créé afin de participer depuis notre jardin ou notre commune au recensement des espèces animales et végétales sur le territoire. Vous pouvez vous aussi, depuis votre téléphone, télécharger l'application **iNaturalist** disponible sur appstore et playstore et partager ainsi vos observations

en quelques clics : prenez une photo, un son et envoyez votre observation sur l'application. La communauté d'identificateurs vous aidera en renseignant son nom et validera votre observation.



Crédit photo "CC du Pays Fléchois"

■ Fabriquer un couvre-plat maison pour remplacer le papier alu

Matériel :

- Tissu en lin, coton ou tissu enduit.
- Élastique plat de 1 cm

Fabrication :

1. Tracer le contour du plat que vous voulez recouvrir sur le tissu (à la craie ou stylo effaçable à l'eau)
2. Tracer un nouveau contour en rajoutant 6 cm.
3. Découper le tissu en suivant le trait extérieur. A l'aide de ce premier gabarit, découper une deuxième pièce dans un autre tissu qui servira de doublure.
4. Les épingler endroit contre endroit puis coudre à 5 mm du bord en laissant une ouverture pour retourner.
5. Une fois retourné, coudre à 1,5 cm du bord sans laisser d'ouverture.

6. Calculer la longueur d'élastique nécessaire en le testant directement sur votre plat retourné et ajouter 2 cm à chaque extrémité.
7. A l'aide d'une épingle à nourrice mettre en place l'élastique par l'ouverture, puis coudre les deux extrémités de l'élastique et couper le surplus.
8. Refermer l'ouverture à la main.



Vie PAROISSIALE

■ Messes

Samedi 17 septembre 2022 à 18h30 et Samedi 19 octobre 2022 à 18h30

Pour toute demande (baptême, mariage, sépulture ou autres...) merci de vous adresser au Presbytère de LA FLÈCHE, 15 rue de la Cure. Téléphone : 02 43 94 03 47. Permanence 9h30-12h et 14h30-17h du lundi au vendredi et samedi matin.

Père Christian DU HALGOUËT (curé) c.duhalgouet@orange.fr

ETAT CIVIL

■ ÉTAT CIVIL du 21 octobre 2021 au 31 mai 2022

Naissances :

Léo JOYEAU	« La Belle Noé »	21 décembre 2021	Le Bailleul
Jules LEMAITRE	« La Belle Noé »	01 janvier 2022	Le Bailleul
Malo SERVIN	« La Guesmerie »	23 janvier 2022	Le Bailleul
Liam ESNAULT	« La Basse Bertraie »	14 mai 2022	Le Bailleul



Décès :

Jean-Paul LE BARON	« La Bigotière »	11 décembre 2021	Le Bailleul
Henri LE MORTELLEC	3 allée de Romieux	16 janvier 2021	Le Bailleul
Germain LABÉ	2 rue du Douau	15 février 2022	Le Bailleul
Daniel SAUVÉ	9 rue de l'Anjou	26 février 2022	Angers
Raymond VAIDIE	« Le Grand Pré »	29 mai 2022	Parigné-Lévêque





■ Services publics

Mairie Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
4, rue du Maine ☎ **02 43 48 03 03**
Courriel : mairie.villainesmalicorne@wanadoo.fr

Agence Postale Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
(à la mairie) ☎ **02 43 48 91 74** (Levée du courrier après la fermeture du bureau)

Pharmacie Horaires : lundi, mardi jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 / 14h30 à 19h00
mercredi : 8h30 à 12h30 / 16h30 à 19h00 - samedi : 8h30 à 12h30
Mme Sylvie BIGNON - ☎ **02 43 45 88 31**

Ecole Maternelles et Primaires - ☎ **02 43 45 84 90**
(Services de cars à partir de la 6^{ème})

Garderie Tous les jours pendant l'année scolaire :
Du lundi au vendredi, le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h00 à 18h15,
le mercredi de 12h15 à 12h45

R.A.M. Relais Assistantes Maternelles de 9h30 à 11h30 les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis en période scolaire.

Transports scolaires <https://aleop.paysdelaloire.fr>

■ Maison de Santé :

Médecins : Mmes Marie DUTEIL & Alexandra GOATER

Prise de RDV sur doctolib.fr ou ☎ 02 85 29 99 37 de 8h30 à 12h30 pour des consultations du lundi au vendredi.
Permanences le samedi matin uniquement pour les **urgences** avec la maison médicale de La Flèche.

Infirmières : Mmes Cindy BENARD & Céline GAULTIER - Tous les jours sur rendez-vous - ☎ **07 66 86 36 42**

Ostéopathe : Mme Romane GARRÉ - Du lundi au jeudi sur rendez-vous - ☎ **06 34 32 26 71**

■ Urgences médicales de nuit et week-end :

COMPOSER LE 116 117 POUR UN MÉDECIN DE GARDE À LA PLACE DU 15

Et en semaine le **02 44 71 30 30** au Centre Hospitalier Sarthe et Loir pour une consultation externe de médecine, chirurgie ou mère enfant.

■ **Service de garde des pharmacies de la Sarthe** : composer le **0825 120 304**.

■ Mise à jour des cartes grises

Pour l'achat ou la vente d'un véhicule, ou lors d'emménagement dans la commune, les démarches de certificat d'immatriculation se font uniquement en ligne :

- Vous pouvez les effectuer sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Soyez vigilants ! De nombreux sites frauduleux circulent sur internet, consultez la **notice explicative** pour connaître le prix d'une carte grise afin d'éviter les arnaques.
- En cas de perte de carte grise, retrouvez dans le **guide pratique** comment faire votre demande de duplicata.
- En dehors de leurs activités de réparation (**en savoir plus**), des professionnels automobiles sont également agréés par la préfecture pour effectuer vos démarches de carte grise.

■ Rénovation énergétique :

Votre territoire Vallée du Loir vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique : isolation, chauffage, menuiseries...

Des conseillers sont disponibles du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h pour identifier avec vous les aides mobilisables.

Contactez-nous au **02 52 70 09 82** ou valleeduloir.croissance-verte.net



Les réunions du Conseil Municipal ont lieu, en principe, le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30.

Le Clocher au cours des siècles

La légende attribue la construction de la nef au comte d'Anjou Foulques Nerra qui, à la fin de sa vie, avait de bonnes raisons de s'inquiéter du salut de son âme. Simon de VILLAINES, vassal du «faucon noir», surnom donné au dit comte d'Anjou, supervisa les travaux commencés vers 1040.

Les écrits de l'abbaye Saint Aubin d'ANGERS nous apprennent que le clocher fut construit en 1096, tout de suite après celui de MALICORNE. La flèche était moins haute que celle que nous connaissons car elle était couverte en tuiles canal comme toutes les rares constructions en pierres de cette époque. Elle a subi les vicissitudes du temps et a souvent nécessité des réparations, entre autres en 1768 à l'initiative du curé Michel Giroust dont le nom est gravé sur des arbalétriers.

Il fallait que cette flèche soit solide pour accueillir les 1400 kilos des trois cloches fondues à VILLAINES et baptisées le 18 décembre 1770 par le même curé Michel Giroust. La plus grosse, de 1216 livres, fut nommée Charlotte Louise par Louis de la Châtre, marquis de VILLAINES. La seconde baptisée Claude Louise par Claude

Louis de la Châtre, colonel qui habitait la maison «MALICORNE» à CROSMIÈRES, pesait 905 livres. La troisième dénommée Louise Elizabeth par Charles-Louis de la Châtre, marquis de MALICORNE, pesait 642 livres.

Plus près de nous, à l'issue de la réunion de conseil municipal du 20 juin 1984, ponctuée par un orage violent qui avait contraint votre serviteur à remplir

ses fonctions de secrétaire de séance à la lueur d'une lampe à pétrole fumeuse, les élus avaient découvert la plupart des ardoises du clocher tombées dans les rues adjacentes. Seules les faces nord avaient échappé au désastre. Pour réparer, Serge COUBARD, couvreur de VILLAINES, avait loué la grande échelle des pompiers du MANS, pour permettre à son employé, Germain LABÉ, d'atteindre le sommet du clocher et redonner sa place au coq le plus haut perché de la commune !



L'année suivante, l'entreprise Roland Jouvin de BAZOUGERS dans la MAYENNE, installa le paratonnerre, qui est toujours en service, pour un coût total de 16 470 Francs.